



Formation à la conduite en sécurité de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

CONFORME A LA
recommandation de la CNAMTS (R489).

PUBLIC

Personnel débutant ou expérimenté amené à conduire des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté de catégorie :

- 1A** : Transpalette à conducteur porté / Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée $\leq 1,20$ m)
- 1B** : Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée $> 1,20$ m)
- 2A** : Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes)
- 2B** : Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes)
- 3** : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes)
- 4** : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux de capacité (capacité nominale > 6 tonnes)
- 5** : Chariots élévateurs à mât rétractable
- 6** : Chariots élévateurs à poste de conduite éleuable (hauteur de plancher $> 1,20$ m)
- 7** : Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories

PRE REQUIS

Savoir lire, écrire et comprendre le français.

Se munir des EPI suivants : chaussures de sécurité, gants, protections auditives et vêtements rétro-réfléchissant.

DUREE*

1 à 2 jours (7 à 14 heures).

* Variable suivant l'expérience (débutant / expérimenté), l'effectif et le nombre de catégorie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 stagiaires maximum.



POSSIBILITE DE CERTIFICATION PAR TEST
CACES®

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Respecter les règles de sécurité lors de la conduite en situation de travail du chariot concerné.
- Identifier les risques liés à son utilisation.
- Mettre en œuvre les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

CONTENU

- **Connaissances théoriques :**
 - Connaissances générales, technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté, les principaux types de chariots de manutention, les catégories de CACES®, notions élémentaires de physique, stabilité des chariots de manutention, risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté, exploitation des chariots de manutention à conducteur porté, vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté.
- **Savoir-faire pratiques :**
 - Prise de poste et vérification, conduite et manœuvres, fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance.

MOYENS

- **Pédagogiques :** Transmission des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné.
- **Techniques :** Au sein d'un Centre de Déroulement de Test (CDT) TRIHOM ou en entreprise avec tous les équipements et matériels requis.
- **D'encadrement :** Formateur habilité par TRIHOM.

EVALUATION : Contrôle des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité du ou des chariot (s) concerné(s).

VALIDATION : Délivrance d'une Attestation de Fin de Formation avec avis permettant à l'employeur, en cas de réussite, d'établir une autorisation de conduite correspondante à la catégorie de chariot automoteur évaluée.